DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Luxembourg, le 13 mai 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« Deux gelées tardives survenues dans la nuit du 4 au 5 mai et dans celle du 7 au 8 mai ont causé d'importants dégâts dans les vignobles de la Moselle luxembourgeoise.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

- *Quelle est l'envergure des dégâts constatés après les gelées susmentionnées ?*
- *Monsieur le Ministre dispose-t-il de statistiques concernant les dégâts constatés dans les vignobles luxembourgeois liés au gel ou autres phénomènes climatiques défavorables pour les derniers dix ans ?*
- *Sachant que l'État prend en charge 65% de la prime d'assurance payée lors d'une souscription des vignerons à une assurance multirisque (entre autres contre le gel et le grêle), combien de vignerons de la Moselle luxembourgeoise ont souscrit à une telle assurance ?*
- *Vu l'envergure des dégâts, existe-t-il d'autres subsides étatiques qui peuvent être débloqués pour des pertes de récoltes importantes ? Dans l'affirmative, les pertes causées par les gelées récentes sont-elles éligibles pour un tel subside ?»*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gilles BAUM
Député